

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 06/07/26

Présents : MUFFAT JF / GREVAT C/ TROMBERT R/ VALETTE JM/ COTTET PUINEL O/ DUVILLARD M/ SAINT MARC F/ CHANEY A/ BERTRAND CHINE Y/ TROMBERT P/ MAZUET A/ GIROD R/

Excusé : GAYDON F/ PARISET E/ GREVAT K/ Absents : - -

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/06/26

Le ou les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom par application des dispositions de l'art. L 2121-20 de la loi 96-142 du 21/02/96 : néant

- Le conseil municipal a nommé MM BERTRAND CHINE Y, secrétaire de séance
- Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 19H et la feuille de présence est émarginée.
- Le quorum est atteint.
- Le compte rendu du conseil municipal du 20/04/26 est approuvé à l'unanimité
- Le Maire donne lecture de l'ordre du jour et propose en question diverse : affaires diverses dont le point est fait d'entrée de séance néant

RENCONTRE AVEC M MONNET Philippe et Rémy » LES DELICES D'ALPAGES »

M MONNET informe le conseil municipal :

- qu'un nettoyage des bords cassés a été effectué aux abords du bâtiment Blancheneige
- de son installation au Col de Châtillon sur Cluses dans une structure de 1600m2 avec un stockage effectué dans un premier temps et installation de halles gourmandes en relation avec les producteurs.
- ouverture le 10/07/2026 au matin du magasin, bar et snacking.
- Le restaurant ouvrira en octobre 2026
- Inauguration le 12/11/2026 de 11h à 14h
- Qu'il a bénéficié d'une aide départementale dans le cadre de partenariat avec les agriculteurs locaux
- Que la location des locaux à Blancheneige sera effective jusqu'au 30/09/2026

PROJET DE SALLE POLYVALENTE

Le Maire présente le compte rendu de la réunion qui s'est déroulée le 17/06/2026 avec le service du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement). Le coût de l'opération est de 5 938 000 ETTC.

Réflexion à avoir sur certains points : école à refaire, salle des fêtes de taille adéquate.

La commission se rendra sur place après le départ des Délices d'Alpages au 30/09/26

ECOLE

Le maire présente le compte rendu du Conseil d'École du 16/06/26

Prévision des effectifs

École maternelle Effectif total prévisionnel : 16 élèves • Petite section : 5 élèves • Moyenne section : 3 élèves • Grande section : 8 élèves École élémentaire Effectif total prévisionnel : 33 élèves •

CP : 7 élèves • CE1 : 6 élèves • CE2 : 7 élèves • CM1 : 7 élèves • CM2 : 6 élèves Organisation pédagogique •

Audrey assurera la direction de l'école ainsi que l'enseignement des classes de CP et CE1. •

Gwenaëlle prendra en charge les classes de CE2, CM1 et CM2.

• Aucune suppression de classe n'est envisagée, l'école étant protégée notamment par le dispositif TER.

Travaux à prévoir :

COUR COTE NORD DE L'ECOLE

Remise à niveau par apport de terre sur les pelouses de l'école, y compris ré engazonner

Refaire une partie des barrières de la cour de l'école

Elagage des arbres et évacuation des branches

Nettoyage de l'ensemble des abords
Traçage de lignes blanches (marelle...)
Changer les filets des deux cages de foot et des deux paniers de basket
Une cage de foot à refixer
Peinture des rampes d'évacuation de sortie et anti rouille de couleur verte
Ponçage des façades des classes et peinture chêne rustique
Peinture cabane enfants en chêne rustique
Peinture en gris des 4 garages et mur « fresque » et béton des classes et rampes d'évacuation de sortie
Couler une marche en béton au niveau de la sortie de secours
Prévoir un panneau indicatif de vidéo-surveillance

COTE CANTINE

Reprise d'un caniveau pour l'eau et bétonnage
Porte d'entrée du couloir à remplacer et Portes d'accès au local technique et wc à repeindre

Restauration scolaire • Mise en place d'un cahier de liaison afin de faciliter la communication avec les familles. • Un rappel du règlement sera transmis aux parents avant tout envoi d'avertissement concernant le comportement ou le non-respect des règles de restauration scolaire.

CAMPING

Réunion de la commission camping prévue le 07/07/26 à 10h30 en présence de MME Marion FONFREDE de la Chambre de Commerce et Industrie de la Haute-Savoie.
Etude des possibilités avec MME FONFREDE. Prévoir 3 devis pour chaque partie de travaux (Assainissement, Eau, Electricité) dans le cadre d'une demande de subvention Feder (Fonds Européens de Développement Régional).

POINT SUR LA CREATION D'UN PARKING DE 24 PLACES

Le Maire informe le coût estimatif du projet : 243 570 ETTC

PISTE FORESTIERE

Le Maire rappelle les travaux concernant la piste forestière des Bois Noirs.
La Mairie est toujours en attente du planning des travaux restant à effectuer.
Jean-Michel VALETTE contactera la Sté DEPLACE et le responsable du chantier Benjamin RICHARD pour un rendu.

TRAVAUX PLACE DE L'EGLISE

Les travaux ont bien avancé. Maxence, de Haut Chablais Interco va contrôler le remplacement des garde-corps qui ne correspondent pas à ceux indiqués dans le marché.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS ET HUMIDE CHEMIN DE CHEZ LES RICHARD

Projet non urgent reporté sur 2027.

EMBAUCHE DE MR GALLAY JULIEN

Suite au départ en retraite de MR THEVENON Albert en février 2027, MR GALLAY Julien est embauché à compter du 01/11/2026 et débutera par un CDD d'un an.

VIDEO PROTECTION

Une étude va être menée pour le renforcement de la vidéo protection sur 2027.

DEBROUSSAILLEUSE

Le conseil municipal donne son accord pour l'acquisition d'une débroussailleuse. 2 devis ont été demandés

VAUDAUX : 990.00 ETTC et BONFILS : 1 014.00 ETTC

Accord pour une acquisition à 990.00 ETTC VAUDAUX

RAPPEL CONCERNANT LA PRESENCE DES ADJOINTS AUX REUNIONS

Richard TROMBERT en appui du Maire

Aurélie MICHEL s'occupe de l'école ainsi que des projets communaux

Philippe TROMBERT et COTTET PUINEL Olivier s'occupent du personnel technique et des travaux.

URBANISME

Le Maire informe le conseil municipal des différents dossiers traités en commission, permis de construire et déclaration préalable

Le Maire rappelle :

- la nécessité de préserver la qualité architecturale, paysagère et patrimoniale du territoire communal ;
- que l'intégration des panneaux photovoltaïques dans le plan de la toiture permet de limiter leur impact visuel tout en favorisant leur acceptabilité paysagère ;
- que les dispositions actuelles du PLUi pourraient être précisées afin d'encadrer les modalités d'implantation des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments ;

Le conseil municipal ayant délibéré,

- Décide que cette modification intègre des dispositions réglementaires visant à faire appliquer, pour les nouvelles installations de panneaux photovoltaïques sur les toitures, une intégration dans le plan de la couverture, de manière à assurer une meilleure insertion architecturale et paysagère des constructions, en interdisant toute surimposition.

PONT DE LA CROTTAZ

Le Maire informe qu'un courrier tripartite a été signé par : Le Président de Haut Chablais Interco, le Maire de St Jean d'Aulps et le Maire d'Essert-Romand, sollicitant en urgence les services de l'Etat afin de mettre en place au côté de l'Etat les mesures d'urgences adéquates permettant de limiter les risques sur les biens et les personnes en cas d'effondrement important

MISE EN PLACE D'UNE PASSERELLE

Le Maire précise qu'un accord du Département a été donné pour installation d'une passerelle.

DIVERS

Le conseil municipal remercie vivement Richard TROMBERT qui a réalisé une statue buste de Marianne en résine installée dans la salle du conseil municipal.

Concernant les feux tricolores au Laydevant en disfonctionnement, le Maire informe que la carte du logiciel a été changée par la Sté Dégenève afin de remédier au problème de coupure du réseau.

Vu le Maire d'ESSERT ROMAND
MUFFAT JF

